

## Centres de collecte et commerces spécialisés

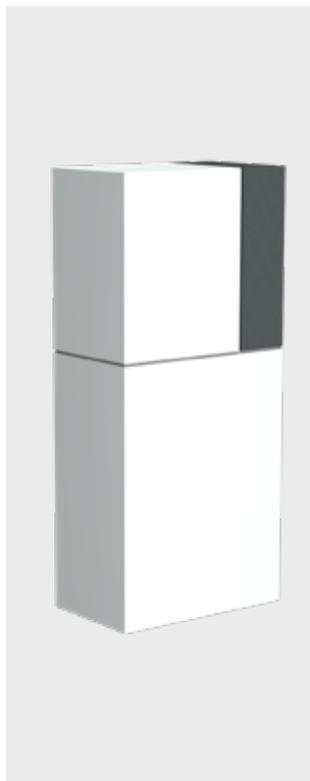
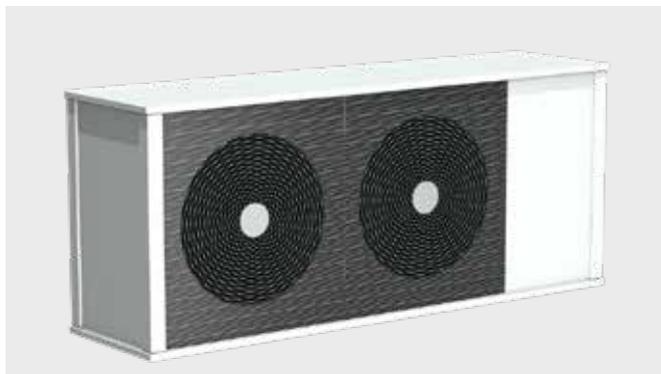
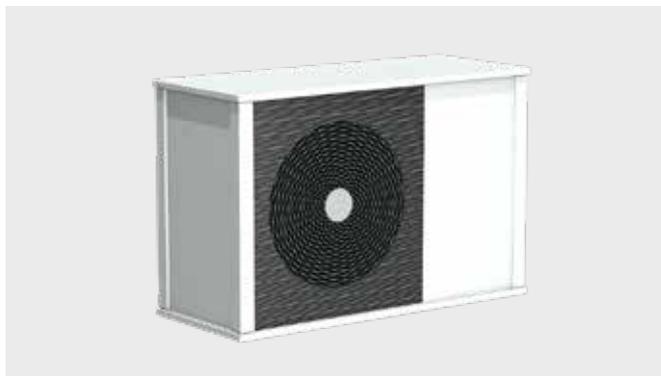
### Pompes à chaleur

### Collecte et transport

- Les pompes à chaleur doivent être collectées séparément des autres déchets.
- Aucune pompe à chaleur ne doit être jetée ou manipulée au grappin.
- Le circuit de refroidissement ne doit pas être endommagé. Les agents réfrigérants ne doivent pas pouvoir s'échapper.
- Les appareils doivent être stockés à l'abri des intempéries. Les constructions solides telles que les bâtiments, les toits ou les conteneurs à couvercle protègent des intempéries. Le matériel collecté doit être protégé des intempéries à la fin de la journée de travail.
- En cas de livraison de mauvaise qualité, le recycleur est autorisé à facturer sa charge de travail supplémentaire.

#### Identifier correctement

- Pompes à chaleur  $\leq 350$  kW
- chauffe-eau  $\leq 20$  kW



**Ne pas emballer.**  
**Pas de déchet en plus.**

## Classification

Les pompes à chaleur sont considérées comme autres déchets soumis à un contrôle. Il faut éviter de les endommager.

## Conteneurs

Les conteneurs doivent être conçus pour le poids correspondant. Ce qui peut être utilisé:

- Palettes EU sans cadre
- Palettes à usage unique

## Sécurisation du chargement

Les conteneurs doivent être remplis de façon à ce que la marchandise ne puisse pas tomber. Si nécessaire, la marchandise doit être sécurisée sur la palette (film rétractable, bandes de plastique, etc.).

- Hauteur: 2.40 m au maximum
- Les pompes à chaleur doivent être attachées sur une palette (2 bandes).
- Le poids total de la palette chargée ne doit pas dépasser 1000 kg.

## Étiquetage de la marchandise

Les dispositions légales correspondantes en matière de transport s'appliquent.

## Transport

- Le chargement et le déchargement sont du ressort de l'expéditeur ou du destinataire.
- Du personnel de chargement ou de déchargement doit être présent.
- À partir de 500 kg, l'expéditeur doit mettre à disposition des aides au chargement (par exemple des chariots élévateurs).

## Quantité minimale de reprise

Centres de collecte: 800 kg

Commerces spécialisés: 1 appareil

## Conteneurs acceptés



## Contact

Pour toute question, veuillez vous adresser à SENS eRecycling.

+41 43 255 20 00  
info@eRecycling.ch

[www.eRecycling.ch/fr/](http://www.eRecycling.ch/fr/)

## Qualité de livraison non acceptée

